

COMPTE RENDU

Conseil Municipal du Mardi 8 Avril 2024

Présents :

CAZALETs MAZAIN Cédric, CAZALETs Michel, PASSICOS André, DUSSAU Paul

PRUGUE Aline, PAQUERO Jean Louis et THEUX Fabienne

Excusées : ROCHON Fanny et DESCAMPS Christelle

Absent : CROHARE Jean

Secrétaire de séance : CAZALETs MAZAIN Cédric

Début de séance : 20H30

Ordre du Jour :

ORDRE DU JOUR

- VOTE DES TAXES 2024
- VOTE AFFECTATION DE RESULTAT COMMUNE 2023
- VOTE DU BUDGET COMMUNE 2024
- VOTE AFFECTATION DE RESULTAT CENTRE D'ACCUEIL 2023
- VOTE DU BUDGET CENTRE D'ACCUEIL 2024
- SUBVENTIONS
- TRAVAUX LAVOIR
- QUESTIONS DIVERSES

Point 1 / Vote des Taxes 2024

André PASSICOS, comme il en avait été convenu lors d'un précédent conseil, propose de maintenir le taux des taxes votés en 2023, rappelant qu'elles n'ont pas augmentées depuis 2014.

Taxe foncière (bâti) : 34.97%

Taxe foncière (non bâti) : 60.50%

Taxe d'habitation : 17.50%

Vote à l'unanimité

Point 2 / Vote Affectation de Résultat Commune 2023

André Passicos présente les résultats qui ont été votés lors du conseil du 13/02/2024. Il propose donc que les excédents ou déficit soient reportés comme suit :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : **13860.39€**

Excédent de résultat de fonctionnement (R002) : **94997.37€**

Déficit d'investissement reporté (D001) : **20932.08€**

Vote à l'unanimité

Point 3 / Vote du budget Commune 2024

André Passicos présente le budget de la commune comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 324463.06€

Recettes : 324463.06€

INVESTISSEMENT

Dépenses : 215503.85€ (dont 22616.27€ de RAR)

Recettes : 215503.85€ (dont 29657.96€ de RAR)

Le tout conforme au débat d'orientation budgétaire

André Passicos précise que la dotation rurale de solidarité a été diminuée d'environ 6000€ par rapport à 2023. N'ayant reçu aucune explication, il va se renseigner auprès de la DGFIP

Vote à l'unanimité

En marge du débat budgétaire Cédric Cazalets rappelle sa demande de comparaison entre l'APA (dont bénéficient aujourd'hui les personnes âgées) et les services proposés par la poste dont il nous a parlé lors du précédent conseil.

Point 4 / Vote Affectation de Résultat du Centre d'accueil 2023

André Passicos présente les résultats qui ont été votés lors du conseil du 13/02/2024. Il propose donc que les excédents ou déficit soient reportés comme suit :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : **19465.83€**

Excédent de résultat de fonctionnement (R002) : **25751.43€**

Déficit d'investissement reporté (D001) : **19465.83€**

Vote à l'unanimité

Point 5 / Vote du budget du Centre d'Accueil 2024

André Passicos présente le budget du centre d'accueil comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 107651.43€

Recettes : 107651.43€

INVESTISSEMENT

Dépenses : 35164.79€

Recettes : 35164.79€

Vote à l'unanimité

Point 6 / Subventions

Après débat, les subventions resteront comme celles de l'année dernière. Se rajoutent 200€ pour LIGAMS et 300€ pour l'association des Amis du Haut Rhin dans le cadre du 80^{ème} anniversaire.

Cédric Cazalets fait remarquer que ces deux aides ne devraient peut-être pas apparaître en subvention. André Passicos lui dit qu'il allait se renseigner auprès du percepteur seul habilité à décider de l'article où doivent être imputées ces aides.

Vote à l'unanimité

Point 7 / Travaux

Le PUIITS

Marc DESCAMPS propose de montrer à Jean DUSSA comment faire pour refaire le puit qui se trouve en bas du Centre d'Accueil.

André Passicos précise que Jean Dussau devra au préalable nettoyer le puit et ses abords

Le LAVOIR

André Passicos rappelle que s'il n'y a pas de subvention européenne, il a été prévu un budget de 3000€ pour les travaux de pelle.

Point 8 / Questions diverses

André PASSICOS, lit au conseil municipal la résiliation du bail 3,6,9 qui lie la Mairie de Pimbo à la société MC Développement représentée par Michel CAZALET. Celle-ci prendra effet le 8 octobre 2024. Michel Cazalets fait état de potentiels repreneurs qui devraient faire une proposition dans les deux prochains mois. Cédric Cazalets pose la question de savoir si nous devrions faire, dès maintenant, une annonce pour rechercher un repreneur et afin de pouvoir étudier les différentes candidatures si besoin.

Après débat, il est décidé d'attendre un peu avant de le faire mais que cela devra être publié 3 à 4 mois avant le terme du bail, soit courant juin.

Cédric CAZALET MAZAIN demande que soient évoqués au conseil les problèmes rencontrés à l'école de Miramont Sensacq. André Passicos lui confirme que ce sera fait au prochain conseil.

Fin de séance 22H10



The image shows three handwritten signatures in black ink. The top signature is a stylized, cursive signature that appears to be 'André'. Below it, on the left, is another signature that looks like 'Passicos'. To the right of the 'André' signature is a signature that appears to be 'Cazalets'. Below the 'André' signature is a signature that appears to be 'Cazalets Mazain'.